AMPLEGEST

# AMPLEGEST PRICING POWER

ACTION AC - FR0010375600

**GESTION ACTIVE ET DISCRÉTIONNAIRE**

**| Septembre 2026 |**

Données au 30/09/2026

**COMMUNICATION PUBLICITAIRE**

Veuillez-vous référer au prospectus et au document d'informations clés de l'OPC avant de prendre toute décision finale d'investissement

483 M€
ENCOURS

287,47 €
VL ACTION AC

## La maîtrise du prix

Amplegest Pricing Power est un OPCVM investi en moyennes et grandes capitalisations européennes, éligible au PEA et à l'assurance vie.
Sa stratégie d'investissement repose sur 2 piliers de création d'Alpha :

- La sélection d'une trentaine de sociétés cherchant à maîtriser les prix de leurs produits/services, et donc à protéger leur marge et leur croissance par de fortes barrières à l'entrée (marque forte, avance technologique, savoir-faire discriminant).
- La gestion active des pondérations au sein du portefeuille en fonction de critères établis (actualité du secteur, valorisations..)

Amplegest Pricing Power est un fonds de stock picking, à fortes convictions (le Top 10 varie entre 40 et 50% du portefeuille)
Amplegest Pricing Power, de classification actions des pays de la zone euro, a pour double objectif de : réaliser une performance supérieure à celle de l'indice Bloomberg Eurozone Developed Market Large & Mid Cap Net Return EUR (dividendes réinvestis) sur une période de 5 ans ; mettre en œuvre une stratégie d'investissement socialement responsable.

PERF. SEPTEMBRE
-2,2%

PERF. YTD
+3,0%

À risque plus faible — À risque plus élevé

| 1 | 2 | 3 | **4** | 5 | 6 | 7 |
|---|---|---|---|---|---|---|

SRI : à risque plus faible (1), rendement potentiellement plus faible, à risque plus élevé (7), rendement potentiellement plus élevé
Le niveau de risque de 1 ne signifie pas que l'investissement est dépourvu de risque. Cet indicateur représente le profil de risque affiché dans le DIC. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit jusqu'à la fin de la période de détention recommandée. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant cette échéance

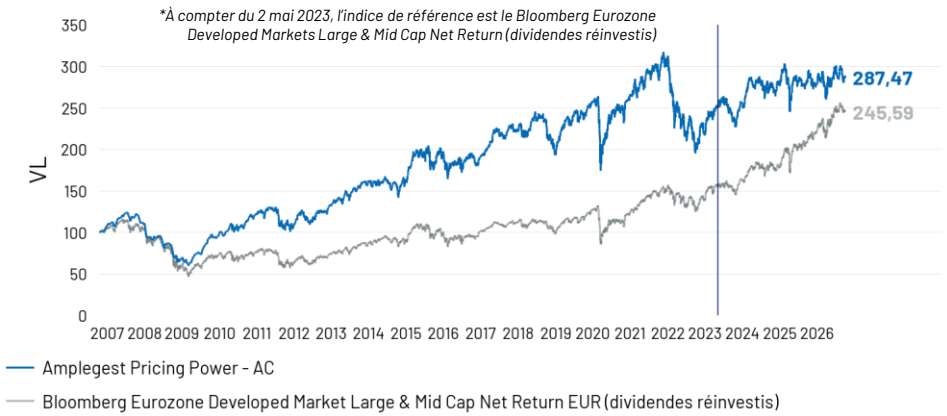
## Principaux risques

Risque de perte en capital
Risques liés aux actions
Risque de change
Risque de liquidité

## Caractéristiques

**Classification AMF :** Actions de pays de la zone euro
**Classification SFDR :** Article 8
**Conformité :** Directive UCITS V
**Éligible :** PEA, Assurance vie
**Valorisation :** Journalière
**Compartiment :** SICAV Amplegest
**Indice de référence :** *Bloomberg Eurozone Developed Markets Large & Mid Cap Net Return (dividendes réinvestis)*
**Établissement Centralisateur :** CACEIS BANK
**Commission de surperformance :** 20 % TTC maximum de la performance annuelle du compartiment au-delà de la performance de l'indice de référence
**Frais de souscription :** 3% max
**Frais de rachat** : 0%
**Durée de placement recommandée :** 5 ans
**Centralisation des ordres :** avant 12h00

## Historique de la performance




***Historique de l'indicateur de référence***

*Du 13/10/2006 au 31/12/2013 : 20% DJ Stoxx 600 + 80% SBF 250*
*Du 01/01/2014 au 30/06/2014 : 20% DJ Stoxx 600 + 80% CAC All Tradable Net Return (dividendes réinvestis)*
*Du 01/07/2014 au 30/11/2022 : Stoxx Europe 600 Net Return (dividendes réinvestis)*
*Du 1er décembre 2022 au 1er mai 2023: Euro Stoxx Net Return EUR (dividendes réinvestis)*
**À compter du 2 mai 2023, l'indice de référence est le Bloomberg Eurozone Developed Markets Large & Mid Cap Net Return (dividendes réinvestis)*

**Les chiffres cités ont trait aux années écoulées et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.**

## Performances calendaires

| | 2025 | 2024 | 2023 | 2022 | 2021 | 2020 | 2019 | 2018 | 2017 | 2016 | 2015 | 2014 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Action AC | +0,3% | +8,6% | +17,9% | -30,2% | +17,7% | +3,2% | +29,5% | -11,1% | +16,4% | -2,3% | +19,6% | +0,9% |
| Indice* | +24,5% | +9,4% | +18,3% | -10,7% | +24,9% | -2,0% | +26,8% | -10,8% | +10,6% | +1,7% | +9,6% | +6,9% |

## Performances

| Périodes | OPCVM | Indice* |
|---|---|---|
| 1 mois | -2,2% | -2,0% |
| 3 mois | -3,4% | -1,5% |
| 6 mois | +9,1% | +13,2% |
| YTD | +3,0% | +10,2% |
| 1 an | +0,3% | +16,0% |
| 3 ans | +21,6% | +61,5% |
| 5 ans | -0,4% | +70,3% |
| Création | +187,5% | +145,6% |

*À compter du 2 mai 2023, l'indice de référence est le Bloomberg Eurozone Developed Markets Large & Mid Cap Net Return (dividendes réinvestis)

| Statistiques | 1 an | 3 ans | création |
|---|---|---|---|
| Alpha | -16,1% | -38,9% | 71,0% |
| Volatilité | 16,0% | 15,0% | 18,4% |
| *Indice* | *12,1%* | *11,8%* | 16,2% |
| Ratio de Sharpe | -0,11 | 0,26 | 0,24 |
| *Indice* | *1,14* | *1,23* | 0,22 |
| Max. Drawdown | -11,9% | -19,1% | -51,5% |
| *Indice* | -10,2% | -15,2% | -59,7% |
| Beta | *1,03* | *0,98* | 0,80 |
| Corrélation | 0,93 | 0,93 | 0,91 |
| Indice de Sortino | -0,23 | 0,41 | 0,41 |

| ACTIONS DISPONIBLES | AC | IC | FC | XC | PC |
|---|---|---|---|---|---|
| **Code ISIN** | FR0010375600 | FR0010889857 | FR0013333507 | FR001400HXB4 | FR001400N756 |
| **Code Bloom** | SCRNDOC FP | AMPLMIC FP | AMPLPFC FP | AMPLMXC FP | AMPLPPC FP |
| **Frais de gestion** | 2,10% | 1,00% | 1,40% | 1,20% | 2,00% |
| **Minimum de souscription** | 0,0001 action | 250 000€ | 0,0001 action | 5 000 000€ | 0.0001 action |
| **Date de création** | Octobre 2006 | Mai 2010 | Mai 2018 | Mai 2023 | Janvier 2024 |

Merci de vous référer au prospectus du fonds pour obtenir une explication sur les frais. Le prospectus est disponible sur le site internet : www.amplegest.com

Source des données : Amplegest
Cette communication publicitaire ne constitue ni un document contractuel contraignant, ni un document d'information requis par une disposition législative. Elle n'est pas suffisante pour prendre une décision d'investissement

AMPLEGEST

# AMPLEGEST PRICING POWER

ACTION AC - FR0010375600

**GESTION ACTIVE ET DISCRÉTIONNAIRE**

**| Septembre 2026 |**

Données au 30/09/2026

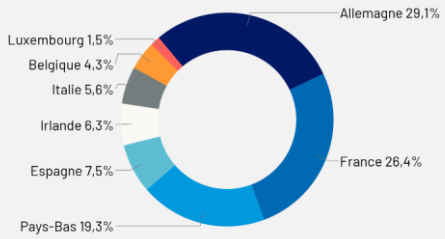
## Portefeuille

Nombre de lignes : 30
Capitalisation moy. pondérée : 161,0Mds€

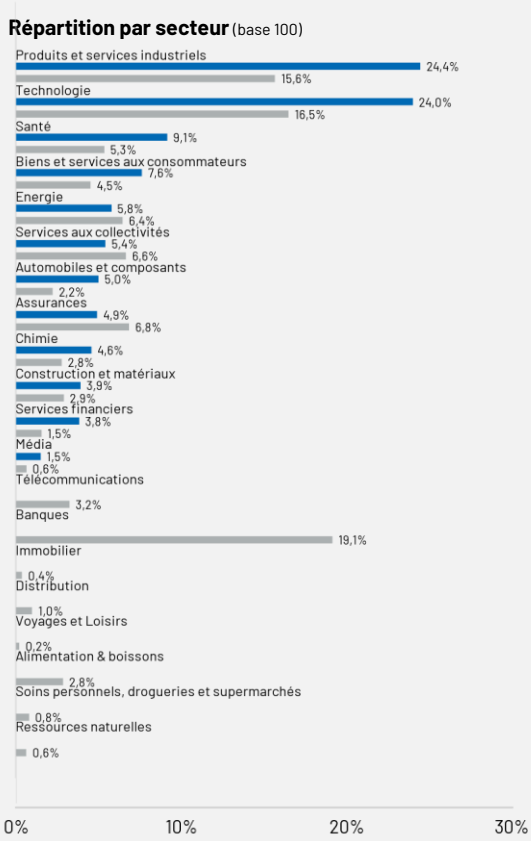
### Dix premières lignes

| | Poids |
|---|---|
| ASML | 9,8% |
| Schneider Electric | 5,4% |
| SAP | 5,4% |
| Iberdrola | 5,3% |
| Siemens AG | 5,0% |
| Safran | 5,0% |
| Linde | 4,5% |
| ASM International | 3,9% |
| Deutsche Boerse | 3,8% |
| Argenx | 3,7% |
| Total | 51,8% |

**Répartition par pays** (base 100)




**Répartition par secteur** (base 100)




## L'équipe de gestion



**Gilles CONSTANTINI**
Gérant Actions



**Maxime DURAND**
Gérant Actions



**Clément ALBERTO**
Gérant Actions

## Faits marquants

Après avoir touché leurs plus hauts historiques en août, les marchés actions de la zone euro ont rendu 2% en septembre. Alors que les conflits géopolitiques perdurent et que les niveaux d'endettement des États s'accroissent, la hausse généralisée des taux d'intérêt est devenue la principale source d'incertitude pour les investisseurs.

La concentration des performances est frappante : seulement 39% des titres surperforment le marché de la zone euro ce mois-ci, illustrant une dispersion extrême au profit d'un petit nombre de thèmes, à savoir les gagnants de l'intelligence artificielle générative et les valeurs pétrolières. Dans ce contexte, le fonds réalise une performance en ligne avec son indice de référence.

Le succès de Muse, le nouvel agent IA de Meta, a donné un nouveau souffle au thème de l'IA. Les semi-conducteurs (ASML, ASMi, Infineon) et les titres exposés aux data centers (Siemens Energy, Schneider, Kingspan) en ont directement bénéficié. En contrepartie, Muse a pesé sur les titres perçus comme potentiellement menacés par cette disruption, notamment Adyen, Scout24 et Spotify. Les données en provenance de Chine continuent par ailleurs d'entraîner le secteur du luxe à la baisse, pénalisant Hermès et LVMH. La sphère énergétique reste relativement robuste, soutenue par le maintien des prix du pétrole, avec GTT et Iberdrola en bonne tenue. Enfin, si la défense est pénalisée par la hausse des taux (Rheinmetall), l'aéronautique civile reste mieux orientée, portée par des messages de management positifs.

Au sein du portefeuille, D'Ieteren est réintégrée : le management évalue différentes options stratégiques pour sa division Belron, dont une IPO potentielle en 2027. L'exposition au luxe a été réduite à son plus bas niveau depuis 2022 (3,8% du fonds), dans le contexte décrit ci-dessus. Enfin, ASML fait l'objet d'allègements réguliers, la position approchant le seuil réglementaire de 10% du fonds.

**Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.**

## Mouvements du mois

| Achats (+) / Renforcements | Ventes (-) / Allègements |
|---|---|
| D'Ieteren (+) | Hermès |
| Infineon | ASML |
| Spotify Technology | LVMH |

## Contributeurs à la performance sur le mois

| Positifs | % | Négatifs | % |
|---|---|---|---|
| ASML | 0,93 | Hermès | -0,43 |
| ASM International | 0,34 | LVMH | -0,39 |
| Iberdrola | 0,14 | Scout24 | -0,32 |
| Infineon | 0,13 | Adyen | -0,30 |
| GTT | 0,04 | Rheinmetall | -0,26 |

Source des données : Amplegest
Cette communication publicitaire ne constitue ni un document contractuel contraignant, ni un document d'information requis par une disposition législative. Elle n'est pas suffisante pour prendre une décision d'investissement

AMPLEGEST

# AMPLEGEST PRICING POWER

ACTION AC - FR0010375600

**GESTION ACTIVE ET DISCRÉTIONNAIRE**

**| Septembre 2026 |**

Données au 30/09/2026

## Démarche ESG

### Notre modèle GEST

**Pour une meilleure Gouvernance, un Environnement maitrisé et un Social plus juste, en toute Transparence**

Dès 2017, Amplegest a développé sa propre méthodologie d'analyse et d'intégration des critères extra-financiers, une méthode propriétaire fondée sur la Transparence et le Dialogue.

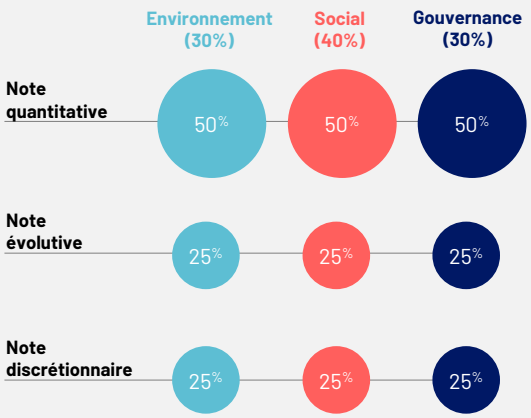
Notre démarche d'investisseur responsable s'inscrit dans une volonté de financement de l'économie réelle de manière durable tout en soutenant et incitant les entreprises à de meilleures pratiques.

Aux côtés de paramètres financiers, l'ESG est au cœur du processus de sélection et de pondération des valeurs.

Le fonds Amplegest Pricing Power est un fonds labellisé ISR qui applique la démarche de sélectivité. La mise en œuvre des filtres extra-financiers aboutit à une réduction de l'univers d'investissement de départ de 30%.

## Notre modèle GEST

**Trois approches complémentaires**




**= Note Globale comprise entre {-4 ; +4}**

Pour plus d'information sur notre politique ESG et consulter les différents documents et rapports disponibles

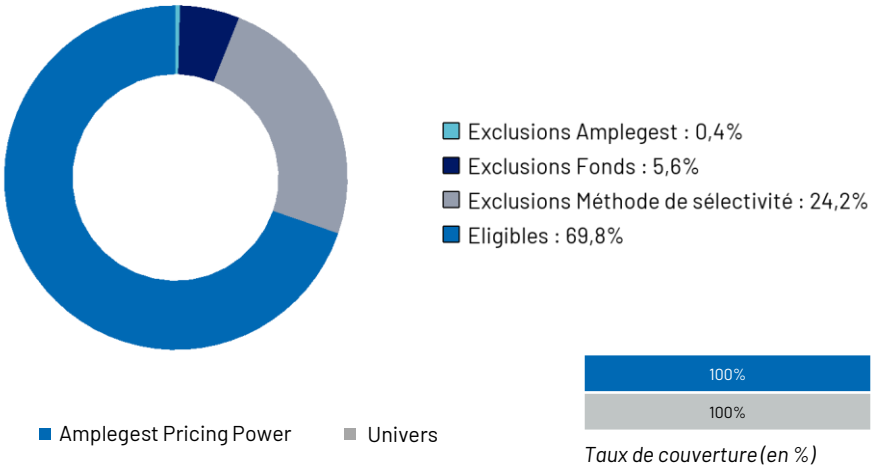
https://www.amplegest.com/fr-FR/investissement-responsable

A partir de l'univers d'investissement de départ (constitué d'émetteurs domiciliés en zone euro dont la capitalisation boursière dépasse 1 Milliard EUR et dont le volume quotidien moyen échangé sur les 3 derniers mois dépasse 2 millions EUR), le fonds applique les filtres extra-financiers suivants :

1. Exclusion de produits et de secteurs qui constituent un risque important pour l'environnement et les populations notamment le tabac, le charbon thermique, l'armement controversés, ... (cf. Politique d'exclusion),
2. Exclusion des valeurs faisant l'objet de controverses et exclues par le comité controverse et réputation d'Amplegest (cf. Politique de gestion des controverse)
3. Exclusion des valeurs les moins bien notées au niveau des pilier ESG, E, S et G (cf. code de transparence)

La mise en œuvre de ces trois filtres aboutit à une réduction de l'univers d'investissement de départ de 30% selon une approche d'intégration ESG. Le fonds Amplegest Pricing Power est un fonds labellisé ISR qui applique la démarche de sélectivité et qui effectue une analyse ISR de 90% minimum des émetteurs en portefeuille (en nombre d'émetteurs et liquidité exclues ).

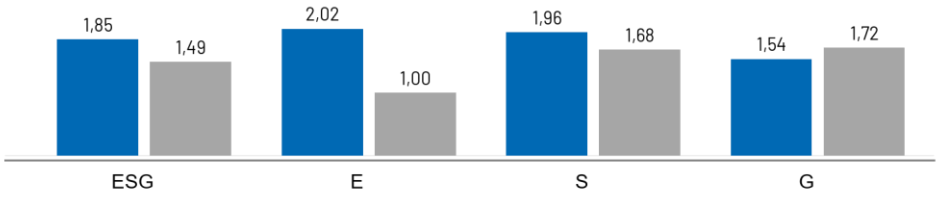
## Taux d'exclusion de l'univers de sélectivité



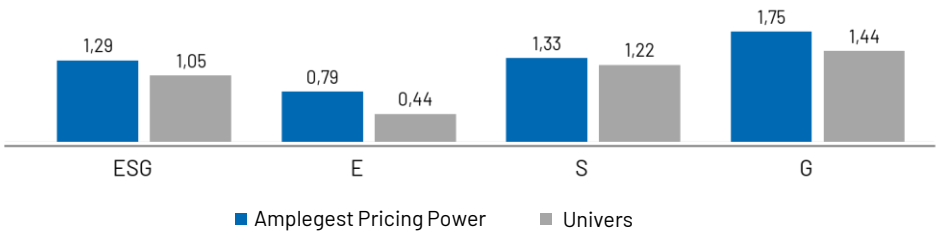

*Taux de couverture (en %)*

## Notation ESG vs Univers d'investissement

**Au 30/09/2026**




**Au 31/12/2025**




Amplegest Pricing Power  Univers

## Investissement durable

| | |
|---|---|
| Taux d'investissement durable du portefeuille au 30/09/2026 : | 71% |
| Engagement Amplegest Pricing Power : | 40% |

Univers d'investissement : Emetteurs domiciliés en zone euro dont la capitalisation boursière dépasse 1 Milliard EUR et dont le volume quotidien moyen échangé sur les 3 derniers mois dépasse 2 millions EUR
Source : modèle propriétaire GEST, données depuis le 1er septembre 2019

## Notre méthodologie

Notre modèle propriétaire GEST repose sur les 3 piliers principaux : **Environnement, Social et Gouvernance** et réunissent plus d'une trentaine de critères. Notre démarche est construite sur la Transparence et le Dialogue.

Ces critères rassemblent neuf thèmes d'investissement :

**L'analyse du pilier Environnement** repose sur l'analyse des opportunités et/ou risques environnementaux au travers de l'intensité carbone (direct plus premier tiers des fournisseurs) et de l'impact environnemental hors carbone (direct et indirect) c'est à dire l'utilisation de l'eau, le rejet de polluants de l'eau et de la terre, le rejet de polluants de l'air et l'utilisation de ressources naturelles.

**L'analyse du pilier Social** repose sur l'analyse des opportunités et/ou risques sociaux au travers de l'attention portée aux salariés ainsi que de la santé et sécurité des salariés et du traitement des fournisseurs.

**L'analyse du pilier Gouvernance** repose sur l'analyse des opportunités et/ou risques de gouvernance au travers de la rémunération des dirigeants, de l'indépendance des administrateurs, de l'indépendance du comité d'audit, et du droit des actionnaires.

Pour chaque société de l'univers d'investissement du département Asset Management, le modèle GEST définit une note ESG comprise entre -4 et +4.

## Objectifs de Développement Durable

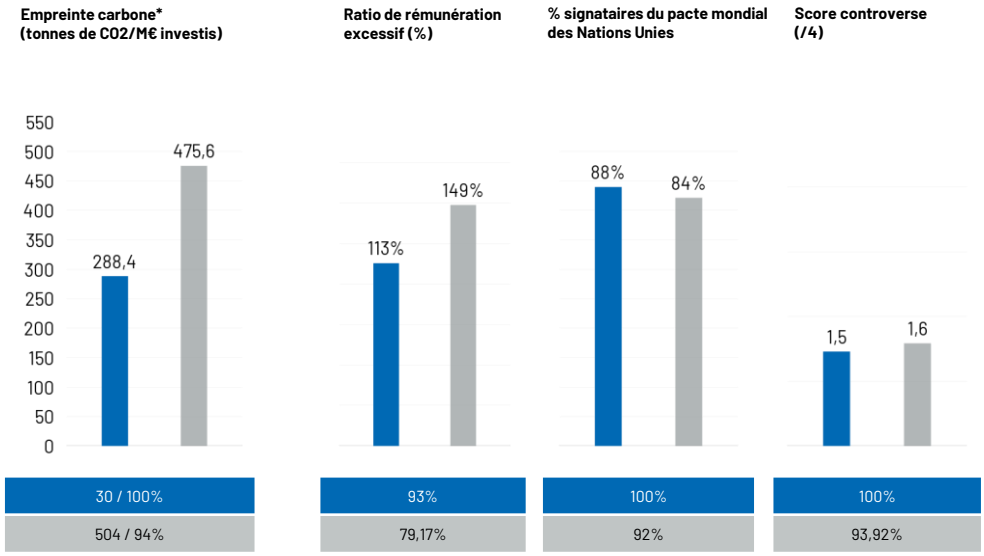



## Meilleures notes ESG du fonds

| | Note ESG | Note E | Note S | Note G |
|---|---|---|---|---|
| Hermès | **2,8** | 1,9 | 3,4 | 3,0 |
| Schneider Electric | **2,6** | 2,2 | 3,2 | 2,1 |
| Siemens Energy | **2,3** | 1,0 | 2,6 | 3,4 |
| ASM International | **2,3** | 2,8 | 1,6 | 2,6 |
| Gaztransport et technigaz | **2,3** | 1,2 | 2,7 | 2,8 |

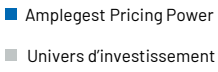
Source : modèle propriétaire GEST

## Mesures d'impact du fonds




*Couverture de la notation (nb/%)*

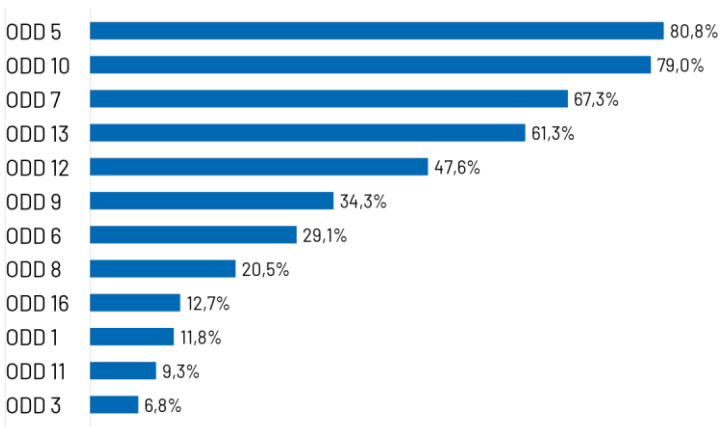
Dans le cadre du label ISR, nous nous engageons à ce que les 2 indicateurs suivants surperforment l'univers d'investissement : l'empreinte carbone et le ratio de rémunération excessif.




Univers d'investissement : Emetteurs domiciliés en zone euro dont la capitalisation boursière dépasse 1 Milliard EUR et dont le volume quotidien moyen échangé sur les 3 derniers mois dépasse 2 millions EUR
Source : MSCI

*L'empreinte carbone correspond à la somme des émissions de gaz à effet de serre des entreprises détenues par Amplegest. La détention d'Amplegest est mesurée par rapport à la valeur d'entreprise (EVIC).

## % d'exposition aux Objectifs de Développement Durable*




Source MSCI :

(*) Une entreprise est considérée dans sa globalité comme contribuant positivement aux ODD si plus de 5% du chiffre d'affaires est aligné avec l'objectif (*) Objectifs de Développement Durable (**) ces informations sont données à titre purement illustratif et ne font pas l'objet de contraintes de gestion mentionnées dans la documentation légale de l'OPC

## Vos interlocuteurs

**Jean-François CASTELLANI, Associé**
Directeur du Développement
Tél : 06 77 73 55 43
jf.castellani@amplegest.com

**Xavier COQUEMA, Associé**
Responsable distribution Internationale
Tél : 06 31 38 88 02
x.coquema@amplegest.com

**Bertrand CONCHON**
Directeur Retail
Tél : 07 78 13 19 79
b.conchon@amplegest.com

**Grégory FAVARD**
Client Servicing
g.favard@amplegest.com

## Glossaire

**Alpha :** L'alpha mesure la performance d'un portefeuille par rapport à son indicateur de référence. Un alpha négatif signifie que le fonds a fait moins bien que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 10% en un an et le fonds n'a progressé que de 6% : son alpha est égal à - 4). Un alpha positif caractérise un fonds qui a fait mieux que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 6% en un an et le fonds a progressé de 10% : son alpha est égal à 4).

**Bêta :** Le bêta mesure la relation existante entre les fluctuations des valeurs liquidatives du fonds et les fluctuations des niveaux de son indicateur de référence.

Un béta inférieur à 1 indique que le fonds «amortit» les fluctuations de son indice (béta = 0,6 signifie que le fonds progresse de 6% si l'indice progresse de 10% et recule de 6% si l'indice recule de 10%). Un béta supérieur à 1 indique que le fonds «amplifie» les fluctuations de son indice (béta = 1,4 signifie que le fonds progresse de 14% lorsque l'indice progresse de 10% mais recule aussi de 14% lorsque l'indice recule de 10%). Un bêta inférieur à 0 indique de que fonds réagit inversement aux fluctuations de son indice (béta = -0.6 signifie que le fonds baisse de 6% lorsque l'indice progresse de 10% et inversement).

**Capitalisation :** Valeur d'une société sur le marché boursier à un moment précis. Elle s'obtient en multipliant le nombre d'actions d'une société par son cours de Bourse.

**Corrélation :** Mesure de la façon dont des titres ou catégories d'actifs évoluent les uns par rapport aux autres. Des investissements fortement corrélés ont tendance à évoluer de concert, à la hausse ou à la baisse, tandis que des investissements faiblement corrélés tendent à se comporter de manières différentes dans différentes conditions de marché, faisant profiter les investisseurs des avantages de la diversification. La mesure de la corrélation oscille de 1 (corrélation parfaite) à -1 (corrélation inverse parfaite). Un coefficient de corrélation égal à 0 signifie une absence totale de corrélation.

**Gestion Active :** Approche de la gestion d'investissement par laquelle un gérant entend faire mieux que le marché en s'appuyant sur des recherches, des analyses et sa propre opinion.

**Max drawdown :** Le max drawdown mesure la plus forte baisse dans la valeur du portefeuille. Il correspond à la perte maximale historique supportée par l'investisseur qui aurait acheté au plus haut et revendu au plus bas, et ce pendant une durée déterminée.

**Ratio de Sharpe :** Le ratio de Sharpe mesure la rentabilité excédentaire par rapport au taux sans risque divisé par l'écart-type de cette rentabilité. Il s'agit d'une mesure de la rentabilité marginale par unité de risque. Lorsqu'il est positif, plus il est élevé, plus la prise de risque est rémunérée. Un ratio de Sharpe négatif ne signifie pas nécessairement que le portefeuille a connu une performance négative mais que celle-ci a été inférieure à un placement sans risque.

**Ratio de Sortino :** Le ratio de Sortino mesure l'excès de rentabilité du portefeuille par rapport à un placement sans risque. Il évalue uniquement la volatilité (cf. définition ci-dessous) à la baisse.

**Valeur liquidative :** Prix d'une part (dans le cadre d'un FCP) ou d'une action (dans le cadre d'une SICAV).

**Volatilité :** Amplitude de variation du prix/de la cotation d'un titre, d'un fonds, d'un marché ou d'un indice qui permet de mesurer l'importance du risque sur une période donnée. Elle est déterminée par l'écart-type qui s'obtient en calculant la racine carrée de la variance. La variance étant calculée en faisant la moyenne des écarts à la moyenne, le tout au carré. Plus la volatilité est élevée, plus le risque est important.

## Mentions légales

Ceci est une communication publicitaire. Elle ne constitue ni un document contractuel contraignant, ni un document d'information requis par une disposition législative, et elle n'est pas suffisante pour prendre une décision d'investissement Veuillez-vous référer au Prospectus de l'OPC et au Document d'Informations Clés avant de prendre toute décision finale d'investissement. Ce document est un document promotionnel à usage d'une clientèle de non professionnels au sens de la Directive MIFID II. Ce document est un outil de présentation simplifiée et ne constitue ni une offre de souscription ni un conseil en investissement. Les informations présentées dans ce document sont la propriété de Amplegest. Elles ne peuvent en aucun cas être diffusées à des tiers sans l'accord préalable de Amplegest. Le traitement fiscal dépend de la situation de chacun, est de la responsabilité de l'investisseur et reste à sa charge. Le Document d'Informations Clés et le prospectus doivent être remis à l'investisseur qui doit en prendre connaissance préalablement à toute souscription. L'ensemble des documents réglementaires du Fonds sont disponibles gratuitement sur le site de la société de gestion www.amplegest.com ou sur simple demande écrite adressée à contact@amplegest.com ou adressée directement au siège social de la société 50 boulevard Haussmann– 75009 Paris. Les investissements dans des Fonds comportent des risques, notamment le risque de perte en capital ayant pour conséquence la perte de tout ou partie du montant initialement investi. Amplegest peut recevoir ou payer une rémunération ou une rétrocession en relation avec le/les Fonds présentés. Amplegest ne peut en aucun cas être tenue responsable, envers quiconque, de toute perte ou de tout dommage direct, indirect ou de quelque nature que ce soit résultant de toute décision prise sur la base d'informations contenues dans ce document. Ces informations sont fournies à titre indicatif, de manière simplifiée et susceptibles d'évoluer dans le temps ou d'être modifiées à tout moment sans préavis. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.
Toute réclamation peut être adressée, gratuitement, soit auprès de votre interlocuteur habituel (au sein de Amplegest), soit directement auprès du Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI) de Amplegest en écrivant au siège social de la société (50 boulevard Haussmann, 75009 Paris, France).

**AMPLEGEST**
**50 bd Haussmann 75009 Paris - 01 40 67 08 40**
**www.amplegest.com**
S.A.S. au capital de 1 638 790 € - RCS Paris 494624273
Numéro d'immatriculation ORIAS : 08046407
Agrément AMF n° : GP07000044